

Des panneaux photovoltaïques pour les casernes de Corse-du-Sud

D'ici 2023, la quasi-totalité des casernes de Corse-du-Sud devraient être équipées de panneaux photovoltaïques. Avec une volonté du service d'incendie et de secours de Corse-du-Sud (Sis 2A) : agir en faveur de l'environnement.

Hier, le projet a été officiellement présenté lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée à la caserne de Porto-Vecchio.

« Dix-neuf des vingt casernes de la région seront bientôt équipées de panneaux photovoltaïques. Nous sommes le premier Sis de France à réaliser l'opération sur la quasi-totalité de nos établissements », s'est félicité Pierre Poli, président du Sis 2A. « L'environnement est un sujet qui nous tient à cœur et ces ombrières photovoltaïques seront utiles pour les sapeurs-pompiers. »

Concrètement, les panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures des bâtiments mais aussi à l'extérieur, sous forme d'ombrières. Celles-ci permettront notamment d'abriter les engins et véhicules des pompiers et de les protéger du soleil et des intempéries.

Après un appel d'offres lancé en 2019 par le Sis 2A, la société bastiaise Corsica Sole a été retenue pour réaliser l'intégralité du projet dans le cadre d'une concession de vingt ans. L'entreprise est notamment en charge de la conception, de la réalisation des ombrières et de la pose des panneaux solaires sur les toitures mais aussi du financement du projet, avec un investissement de 3 millions d'euros.

Un projet complexe, qui a dû



Hier, le projet a été présenté lors d'une conférence de presse à la caserne de Porto-Vecchio. O.A.

être réadapté en fonction de chacune des structures existantes. « C'est une véritable innovation et un challenge technique car, en fonction des casernes, les installations ne seront pas les mêmes. La création de ces ombrières sera un vrai plus, notamment pour les petites casernes de village, et la mise en place de panneaux photovoltaïques permettra aussi de renforcer les toitures des casernes plus anciennes », précise Paul Antoniotti, président de la société Corsica Sole.

Produire 3 mégawatts d'électricité par an

En tout, 10 000 panneaux solaires et ombrières photovoltaïques devraient être installés sur les casernes de la région, pour une

surface totale de 16 000m². Cela devrait permettre de produire 3 mégawatts d'électricité par an, « ce qui correspond à la consommation en électricité de la population d'une ville comme Propriano ou Sartène », ajoute Paul Antoniotti.

L'électricité sera ensuite revendue à EDF et Corsica Sole reversera une redevance annuelle de 20 000 € au Sis 2A pour la mise à disposition des terrains. La société s'engage aussi au maintien de l'ensemble des structures solaires pour toute la durée de son contrat.

Le maire de Porto-Vecchio Jean-Christophe Angelini a tenu à féliciter la réalisation de ce projet « fondateur et novateur ». « Je suis très heureux que la caserne de Porto-Vecchio soit l'un des premiers sites à bénéficier de ces structures. Le développement durable et les

énergies renouvelables sont des sujets majeurs pour les années à venir et nous devons travailler sur ces questions pour offrir la meilleure vie possible aux futures générations. »

Un constat partagé par le député Paul-André Colombani qui « félicite le travail des acteurs en matière d'innovation. La mise en place de ces structures solaires est un élément important pour la réussite de la transition écologique en Corse ».

Dès l'année prochaine, le centre de secours et d'intervention de Porto-Vecchio, la caserne rurale d'Evisa et le centre de secours principal d'Ajaccio seront les premiers établissements de la région à être équipés de panneaux photovoltaïques.

OPHÉLIE ARTAUD